

L'économie européenne depuis le début du millénaire

UN PORTRAIT STATISTIQUE

Édition 2018



Depuis le début des années 2000, l'économie européenne a évolué et les statistiques peuvent aider à mieux percevoir ces changements structurels.

La présente publication numérique **L'économie européenne depuis le début du millénaire - Un portrait statistique** vise à montrer comment les principales caractéristiques de l'économie de l'Union européenne et de ses États membres ont évolué depuis 2000 grâce à un large éventail de données statistiques donnant à la fois une perspective microéconomique et macroéconomique.

Cette publication ne décrit pas les tendances à court terme de l'économie européenne, mais son but est de répondre à des questions telles que : Comment notre comportement de consommation a-t-il évolué ? Comment le revenu des ménages a-t-il évolué ? Les conditions de travail sont-elles toujours les mêmes ? Quelle est la part des services dans l'économie ? Quelle est la proportion de grandes entreprises ? L'emploi public a-t-il augmenté ou diminué ?

La publication est divisée en quatre parties consacrées à des domaines spécifiques :

L'économie dans son ensemble : la publication aborde en premier lieu les principales caractéristiques de l'ensemble de l'économie en montrant les tendances à long terme du PIB, des investissements et de la consommation, du commerce, de l'inflation, du chômage, de l'emploi...

Ménages : ce chapitre présente les principales évolutions des revenus et des dépenses des ménages. Par exemple, vous pouvez voir où se situent vos revenus par rapport à ceux d'autres personnes dans votre pays ! Il s'intéresse également à l'évolution de l'épargne et de l'endettement des ménages, ainsi qu'à leurs dépenses en différents biens et services.

Entreprises : cette partie présente la démographie des entreprises dans l'économie. Elle traite également de l'évolution de l'investissement, de l'endettement et de la rentabilité des entreprises. Par ailleurs, une section est consacrée aux banques.

Administration publique : ce chapitre présente l'évolution des dépenses et des recettes publiques, du déficit public et de la dette. Il s'intéresse également à la place du secteur public dans l'économie en termes d'emploi.

Tout au long de la publication, les principaux résultats sont brièvement présentés et complétés par des infographies interactives, vous permettant de comparer votre pays avec d'autres pays. Cette publication s'adresse à ceux qui souhaitent avoir une vue d'ensemble des tendances économiques de l'UE depuis 2000, de manière simple et interactive. Le cas échéant, les données pour les pays de l'Association européenne de libre-échange (AELE) sont présentées. Pour ceux qui souhaitent avoir une vue plus approfondie, des liens vers la base de données d'Eurostat sont disponibles.

Menu

1. TENDANCES MACROÉCONOMIQUES	4
1. Un panorama macroéconomique	6
2. L'UE : un acteur majeur du commerce mondial	5
3. Des différences importantes dans l'évolution des prix au niveau détaillé	8
4. Un nombre de travailleurs plus élevé	9
2. REVENUS ET DÉPENSES DES MÉNAGES	11
1. Redressement des revenus des ménages	11
2. Grandes différences de dépenses et de prix	13
3. Évolution du marché du logement	15
4. Grande diversité des taux d'épargne et d'endettement	17
3. ACTIVITÉ COMMERCIALE ET INVESTISSEMENT	19
1. Trois emplois sur quatre dans les services	19
2. Un tiers de l'emploi généré par les grandes entreprises	21
3. Taux d'investissement et taux de marge relativement stables	22
4. Diminution du nombre de banques	24
4. RECETTES ET DÉPENSES PUBLIQUES	26
1. La part des recettes publiques dans le PIB est quasi stable depuis 2012	26
2. Une part des dépenses publiques dans le PIB en baisse depuis 2010	27
3. Une forte hausse de la dette publique	29
4. La part de l'emploi public reste stable	31
INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES	33



1. TENDANCES MACROÉCONOMIQUES

1.1 Un panorama macroéconomique

Quelles sont les principales tendances économiques dans l'Union européenne et ses États membres depuis 2000 ? Comment le produit intérieur brut (PIB), l'investissement et la consommation ont-ils évolué ? Avons-nous été confrontés à une inflation forte ou des prix stables ? Le chômage diminue-t-il ?

Trois phases pour l'économie européenne

L'indicateur le plus courant pour mesurer l'activité économique est le PIB. Entre 2000 et 2017, la croissance annuelle du PIB dans l'UE a été assez volatile. Entre 2001 et 2007, elle progresse de +1 % à +3 %. De 2008 à 2013, l'économie de l'UE est fortement affectée par la crise financière, le PIB ayant chuté de plus de 4 % en 2009, puis plus légèrement en 2012. Depuis, l'économie se redresse progressivement, avec des taux de croissance annuels se situant aux alentours de 2 % entre 2014 et 2017.

Dans la zone euro et les États membres de l'UE, les évolutions sont globalement similaires. Cependant, tous les États membres n'ont pas enregistré des fluctuations de même ampleur. En particulier, l'impact de la crise financière sur le PIB a été plus fort en Grèce, en Croatie, en Espagne, au Portugal et à Chypre, avec plusieurs années consécutives de croissance négative.

Au sein de l'UE, l'investissement et la consommation ont suivi les trois mêmes phases que le PIB, mais avec des fluctuations plus importantes. Avec la reprise, l'investissement et la consommation ont progressé régulièrement entre 2015 et 2017 : respectivement autour de 3 % et 2 % par an.

Une inflation modérée

L'inflation dans l'UE est mesurée par l'évolution de l'indice harmonisé des prix à la consommation. Entre 2001 et 2007, le taux d'inflation annuel s'élevait à environ 2 % dans l'UE. De 2008 à 2011, il connaît des variations plus fortes d'une année sur l'autre, tandis qu'il ralentit progressivement de 3 % en 2011 à 0 % en 2015, avant d'atteindre 1,7 % en 2017.

Cette tendance a été largement suivie dans la zone euro et dans la plupart des États membres. En 2017, les taux d'inflation les plus élevés concernent l'Estonie, la Lituanie (3,7 %), la Lettonie (2,9 %) et le Royaume-Uni (2,7 %), et les plus faibles l'Irlande (0,3 %), Chypre (0,7 %) et la Finlande (0,8 %).

Baisse importante des taux d'intérêt à long terme depuis 2011

Les taux d'intérêt à long terme peuvent être mesurés par l'évolution des rendements obligataires à long terme. Au sein de l'UE, le taux a atteint 5,3 % au début des années 2000, oscillant entre 4 % et 5 % jusqu'en 2011. Depuis, il a régulièrement diminué, pour atteindre 1,3 % en 2017. Les États membres ont suivi la même tendance. En 2017, les taux variaient de 0,3 % en Lituanie et en Allemagne, 0,5 % au Danemark, au Luxembourg et aux Pays-Bas, à 3,0 % au Portugal, 3,4 % en Pologne, 4,0 % en Roumanie et 6,0 % en Grèce.

Un euro plus fort face à la livre sterling et au dollar

En ce qui concerne les taux de change, l'euro est devenu plus fort vis-à-vis de la livre sterling (de 0,61 livre pour un euro en 2000 à 0,88 livre en 2017) et du dollar américain (de 0,92 dollar pour un euro en 2000 à 1,13 dollar en 2017), alors qu'il est devenu plus faible vis-à-vis du franc suisse (de 1,56 franc suisse pour un euro en 2000 à 1,11 franc suisse en 2017).

Le chômage en baisse

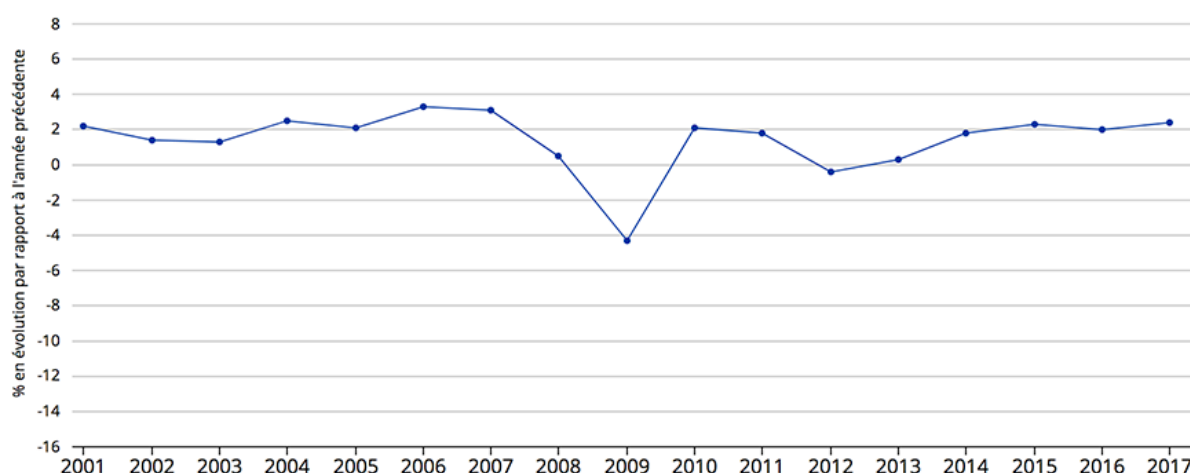
Après une relative stabilité autour de 9 % entre 2000 et 2005, le taux de chômage a chuté à 7,0 % en 2008. Par la suite, au sein de l'UE, le taux n'a cessé d'augmenter pour atteindre un pic à 10,9 % en 2013. En phase avec la reprise économique, le taux de chômage a ensuite baissé pour atteindre 7,6 % en 2017. La tendance est similaire est observée pour le chômage des hommes, des femmes et des jeunes, avec toutefois des taux légèrement plus élevés pour les femmes par rapport aux hommes, et un taux deux fois plus important pour les jeunes

Ces dernières années, la zone euro et tous les États membres ont également enregistré un taux de chômage en baisse. Toutefois, de grandes différences subsistent entre les États membres, avec, en 2017, des taux allant de 2,9 % en République tchèque, 3,8 % en Allemagne et 4,0 % à Malte pour atteindre 11,2 % en Italie, 17,2 % en Espagne et 21,5 % en Grèce.

Produit intérieur brut (PIB)

(% en évolution par rapport à l'année précédente)

Union européenne



Source: Eurostat - accès aux données

1.2 L'UE : un acteur majeur du commerce mondial

L'UE est l'un des plus grands acteurs du commerce mondial, comme deuxième exportateur et importateur de biens dans le monde. Seule la Chine exporte plus de biens et les États-Unis en importe davantage. En outre, l'UE est le numéro un mondial dans le commerce des services.

En 2017, les principaux partenaires de l'UE pour le commerce de biens et services étaient les États-Unis (20 % du total des échanges de l'UE), la Chine (12 %) et la Suisse (8 %). Entre 2008 et 2017, l'importance de la Chine est passée de 9 % à 12 % et celle des États-Unis de 18 % à 20 %. Par contre, la part de la Russie dans le commerce de biens et services de l'UE a presque diminué de moitié, passant de 8 % à 5 %.

En 2017, le commerce de biens représentait 70 % du commerce total de biens et services de l'UE. Si l'on considère séparément les biens et les services, les deux secteurs ont enregistré des tendances similaires, avec des valeurs qui ont plus que doublé entre 2000 et 2017. Ils ont également enregistré une baisse en 2009 après la crise financière.

L'excédent commercial de l'UE dans le commerce de biens date seulement de 2013

Le commerce de biens de l'UE avec le reste du monde connaît deux phases : un déficit continu (c'est-à-dire des importations supérieures aux exportations) entre 2000 et 2012, suivi d'un excédent croissant qui atteint 142 milliards d'euros en 2017.

En 2017, les excédents les plus élevés pour les échanges de biens (y compris au sein de l'UE et en dehors de l'UE) sont enregistrés en Allemagne (+266 milliards d'euros), en Irlande (+107 milliards d'euros), aux Pays-Bas (+90 milliards d'euros), en Italie (+56 milliards d'euros) et au Danemark (+17 milliards d'euros), et les déficits les plus importants au Royaume-Uni (-155 milliards d'euros), en France (-46 milliards d'euros), en Espagne (-22 milliards d'euros) et en Grèce (-18 milliards d'euros).

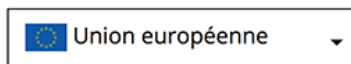
Dans les services, l'UE connaît un excédent commercial constant

Contrairement au commerce des biens, l'UE enregistre un excédent continu dans le commerce des services durant la période 2000-2017. Cet excédent est passé de 14 milliards d'euros en 2000 à 181 milliards d'euros en 2017.

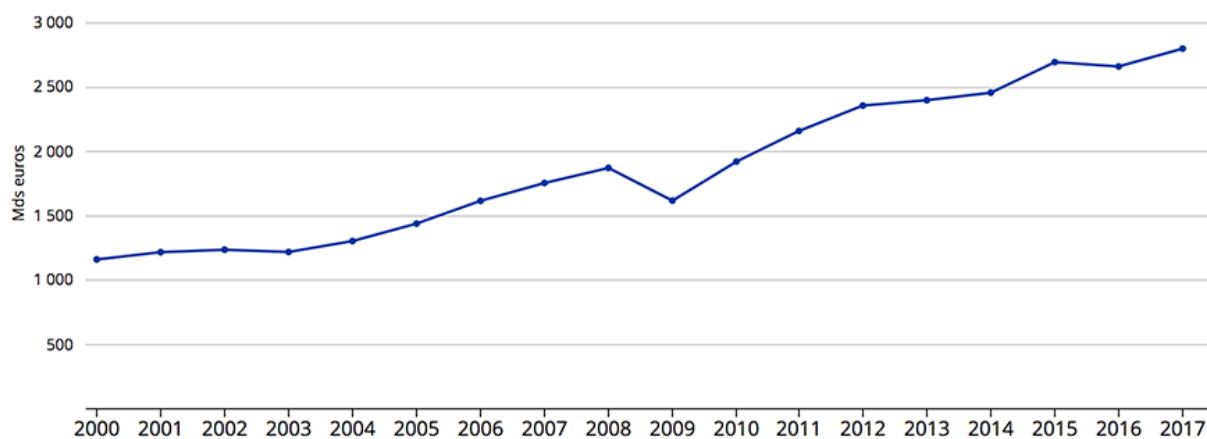
En 2017, les excédents les plus importants concernent le Royaume-Uni (+122 milliards d'euros), l'Espagne (+56 milliards d'euros), le Luxembourg (+23 milliards d'euros), la Pologne (+19 milliards d'euros) et la France (+18 milliards d'euros); les seuls déficits touchent l'Allemagne (-16 milliards d'euros), l'Irlande (-12 milliards d'euros), les Pays-Bas (-5 milliards d'euros), l'Italie (-4 milliards d'euros) et la Finlande (-1 milliard d'euros).

Exportations de biens et services

(en milliards d'euros)



UE



Source: Eurostat - accès aux données pour l'EU et les Etats-membres. Pas de données pour la zone euro !

1.3 Des différences importantes dans l'évolution des prix au niveau détaillé

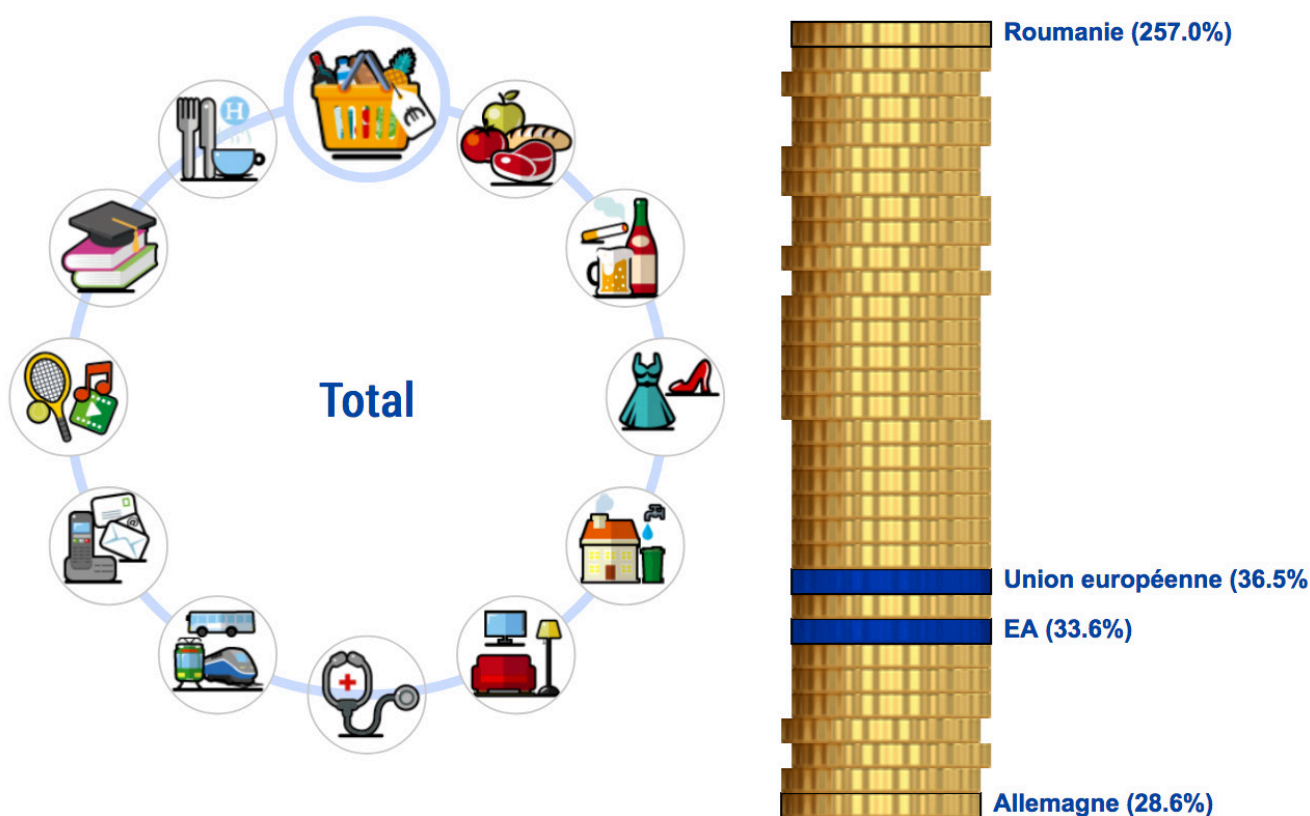
Si le taux d'inflation global est modéré dans l'UE depuis le début des années 2000 (comme indiqué au chapitre 1.1), les variations de prix analysées plus finement sont significatives

Entre 2000 et 2017, les prix dans l'UE ont en moyenne augmenté de 36 %. Ce sont les prix des «boissons alcoolisées et le tabac» et de «l'éducation» qui augmentent le plus, soit de plus de 90 %. «Le logement, l'eau, l'électricité et le gaz» ainsi que «les restaurants et hôtels» suivent avec des taux de croissance supérieurs à 55 %. Les prix des «vêtements et chaussures» sont restés quasiment stables, tandis que ceux des «communications» diminuent de plus de 20 %.

Pour les produits plus détaillés, le tabac (+154 % entre 2000 et 2017), «les bijoux, horloges et montres» (+96 %), «le gaz» (+94 %) ainsi que «les combustibles solides» et «l'énergie thermique» (+89 % chacun) connaissent les plus fortes hausses. Des augmentations plus faibles touchent, par exemple, «l'automobile» (+9 %), le mobilier (+22 %), «les livres» (+27 %) et «le vin» (+30 %). En revanche, les prix du «matériel audio-visuel, photographique et informatique» ont diminué de 70 %, ceux des «équipements et services téléphoniques» de 25 % et ceux «des jeux et jouets» de 22 %.

Entre 2000 et 2017, les prix du «café» (+34 %), «du lait, du fromage et des œufs» (+38 %), «de la viande» (+41 %), «du pain et des céréales» (+ 44 %) ont progressé presque au même rythme que la hausse globale des prix dans l'UE.

Jetez un œil à l'infographie interactive à droite pour voir l'évolution des prix dans votre pays depuis 2000 !



1.4 Un nombre de travailleurs plus élevé

Depuis l'an 2000, de plus en plus de personnes travaillent, tandis que les conditions de travail ont évolué.

Forte hausse du taux d'emploi des femmes

Entre 2002 et 2017, le taux d'emploi sur l'ensemble de la population en âge de travailler est passée de 67 % en 2002 à 72 % en 2017, principalement en raison de la forte hausse du taux d'emploi des femmes (de 58 % à 66 %). Pour les hommes, le taux a légèrement augmenté, passant de 75 % à 78 %. Cependant, pour les jeunes de 20 à 24 ans, la tendance est différente, le taux d'emploi ayant légèrement diminué, passant de 53 % en 2002 à 52 % en 2017.

Dans la zone euro et dans une grande majorité des États membres, le taux d'emploi progresse également. Les plus fortes augmentations sont enregistrées en Bulgarie, en Pologne et à Malte. En 2017, les taux d'emploi des femmes culminent en Suède (80 %), en Lituanie (76 %), en Allemagne et en Estonie (tous deux à 75 %), et ceux des hommes en République tchèque (86 %), à Malte et en Suède (84 %), au Royaume-Uni, aux Pays-Bas et en Allemagne (83 %). Dans tous les États membres, le taux d'emploi des hommes est plus élevé que celui des femmes.

Augmentation des emplois temporaires et à temps partiel

Sur la période 2002 à 2017, la possibilité de trouver un emploi à durée illimitée a légèrement diminué, la part des intérimaires dans l'UE passant de 11 % en 2002 à 13 % en 2017. Dans l'intérim, le taux d'emploi en 2017 dans l'ensemble de l'UE est quasiment le même chez les femmes (14 %) que chez les hommes (13 %). La part de l'intérim varie entre les États membres. Elle culmine en Pologne et en Espagne (26 %), au Portugal (22 %) et en Croatie (20 %), et connaît son niveau le plus faible en Roumanie (1 %), Lituanie (2 %), Estonie et Lettonie (3 %).

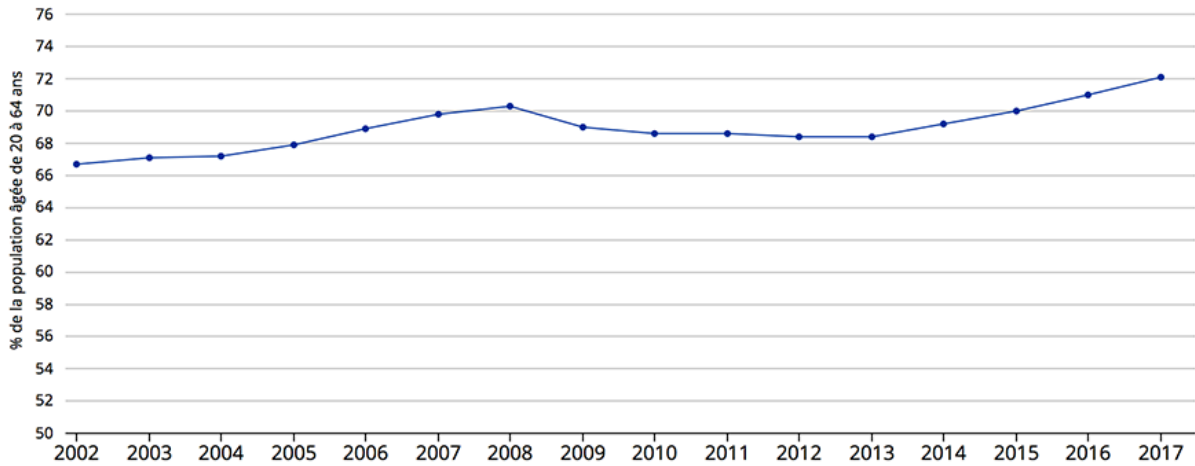
Le développement du travail à temps partiel constitue un autre changement important dans les conditions de travail. Au sein de l'UE, la proportion de travailleurs à temps partiel est passée de 15 % en 2002 à 19 % en 2017. L'emploi à temps partiel dans l'UE est, en 2017, beaucoup plus fréquent chez les femmes (31 %) que chez les hommes (8 %). La part de personnes qui travaillent à temps partiel varie selon les États membres : elle est la plus élevée aux Pays-Bas (47 %), en Autriche (28 %), en Allemagne (27 %), en Belgique et au Royaume-Uni (24 %), et la plus faible en Bulgarie (2 %), en Hongrie (4 %) et en Croatie (5 %).

Emploi

(en % de la population âgée de 20 à 64 ans)

Union européenne

UE



Source: Eurostat - accès aux données



2. REVENUS ET DÉPENSES DES MÉNAGES

2.1 Redressement des revenus des ménages

Le revenu disponible des ménages progresse de 1 % par an depuis 2000

L'évolution du pouvoir d'achat des ménages peut se mesurer à travers la variation de leur revenu disponible corrigé de l'inflation. Toutefois, cet indicateur, qui reflète l'évolution de la moyenne, ne fournit pas d'information sur les disparités de revenus.

En termes réels, entre 2000 et 2009, le revenu disponible des ménages a progressé de 16 % au total dans l'UE. Après la crise financière, il a diminué d'environ 3 % de 2009 à 2013 puis augmenté de 5 % entre 2013 et 2016. Au total, le revenu disponible des ménages a progressé d'environ 18 % entre 2000 et 2016, soit un taux de croissance moyen de 1 % par an.

Jetez un œil au graphique interactif situé à droite pour voir comment les revenus des ménages de votre pays ont évolué depuis 2000 ! En outre, pour en savoir plus sur les disparités de revenus dans votre pays, consultez la visualisation interactive pour voir où se situe votre revenu mensuel net par rapport aux autres habitants de votre pays !

Part croissante des dépenses consacrées aux retraites

Avec le vieillissement de la population, la part dans le PIB de l'UE des prestations sociales liées aux retraites est passée de 11,6 % en 2008 à 13,0 % en 2014. Si cette tendance est identique dans la zone euro et dans une grande majorité des États membres de l'UE, il existe encore aujourd'hui de grandes différences entre les États membres: en 2015, la part la plus élevée des prestations sociales liées aux pensions a concerné la Grèce (17,8 % du PIB), l'Italie (16,5 %) et la France (15,0 %), et la plus faible l'Irlande (5,5 %), la Lituanie (6,8 %) et la Lettonie (7,7 %).

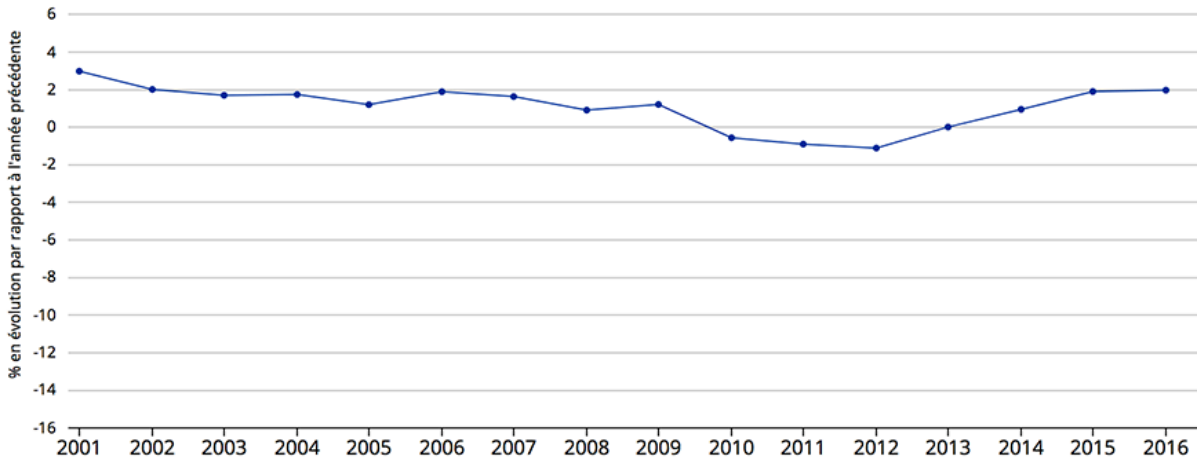
Le risque de pauvreté ou d'exclusion sociale en baisse depuis 2012

Les fluctuations économiques ont également un fort impact sur la population exposée au risque de pauvreté ou d'exclusion sociale. Au sein de l'UE, la proportion de personnes exposées au risque de pauvreté, aux fortes privations ou vivant dans un foyer avec une intensité de travail très faible est passée de 23,8 % en 2010 à 24,8 % en 2012, puis diminue pour atteindre 23,5 % en 2016. De grandes différences subsistent entre les États membres : en 2016, les taux d'exposition les plus élevés touchent la Bulgarie (40,4 % de la population), la Roumanie (38,8 %), la Grèce (35,6 %) et la Lituanie (30,1 %), et les plus faibles concernent la République tchèque (13,3 %), la Finlande (16,6 %), le Danemark et les Pays-Bas (tous deux à 16,7 %).

Revenu disponible des ménages

(% en évolution par rapport à l'année précédente)

Union européenne



Source: Eurostat - accès aux données

Comparez les ressources

eurostat

1

1. Choisissez votre pays
2. Entrez le montant **mensuel** des ressources nettes de votre ménage
3. Cliquez sur la flèche à droite de l'écran

Pays

e.g. 1000

Ressources mensuelles nettes



2.2 Grandes différences de dépenses et de prix

La moitié des dépenses des ménages sont consacrées au logement, au transport et à l'alimentation

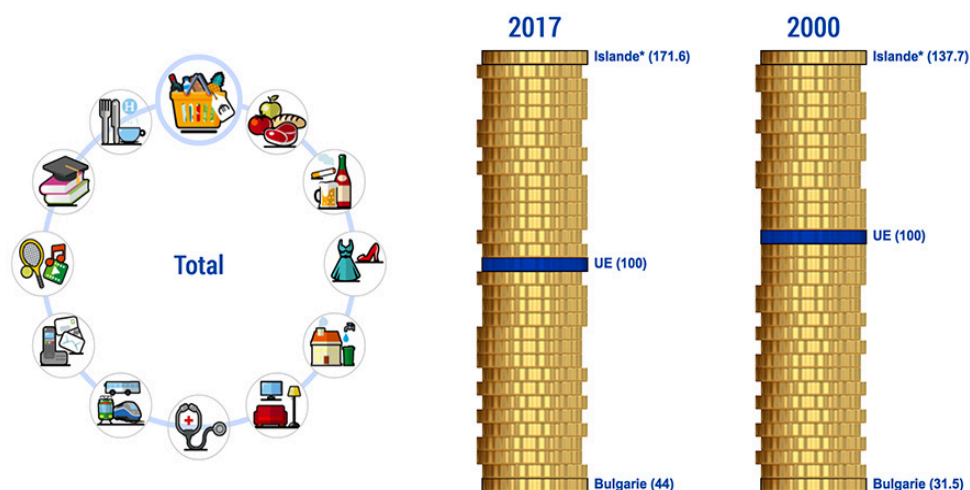
Les modes de consommation des ménages diffèrent selon leur niveau de revenus, leurs habitudes culturelles ou leur situation géographique. En moyenne dans l'UE en 2016, la plus grande part (près d'un quart) des dépenses de consommation des ménages est consacrée au «logement, à l'eau, l'électricité et au gaz» (excluant l'achat de logements), tandis que les «transports» ont représenté 13 % et «l'alimentation» 12 %. Les dépenses consacrées aux «restaurants et hôtels» et aux «loisirs et la culture» viennent ensuite, soit pour chacune d'elles une part d'environ 9 %. Les autres groupes de produits et services comptent pour environ 4 % à 5 %. C'est le cas pour «le mobilier et les équipements ménagers», «les vêtements et chaussures», «les boissons alcoolisées et le tabac» et «la santé». En ce qui concerne «les communications» et «l'éducation», ces dépenses sont moins importantes, soit respectivement 3 % et 1 %.

Les dépenses des ménages sont principalement consacrées aux «logements» dans tous les États membres sauf en Bulgarie, Estonie, Lituanie et Roumanie, où «l'alimentation» occupe la place la plus importante, et Chypre et Malte où sont privilégiés les «restaurants et hôtels».

Les prix les plus élevés au Danemark et au Luxembourg, les plus bas en Bulgarie

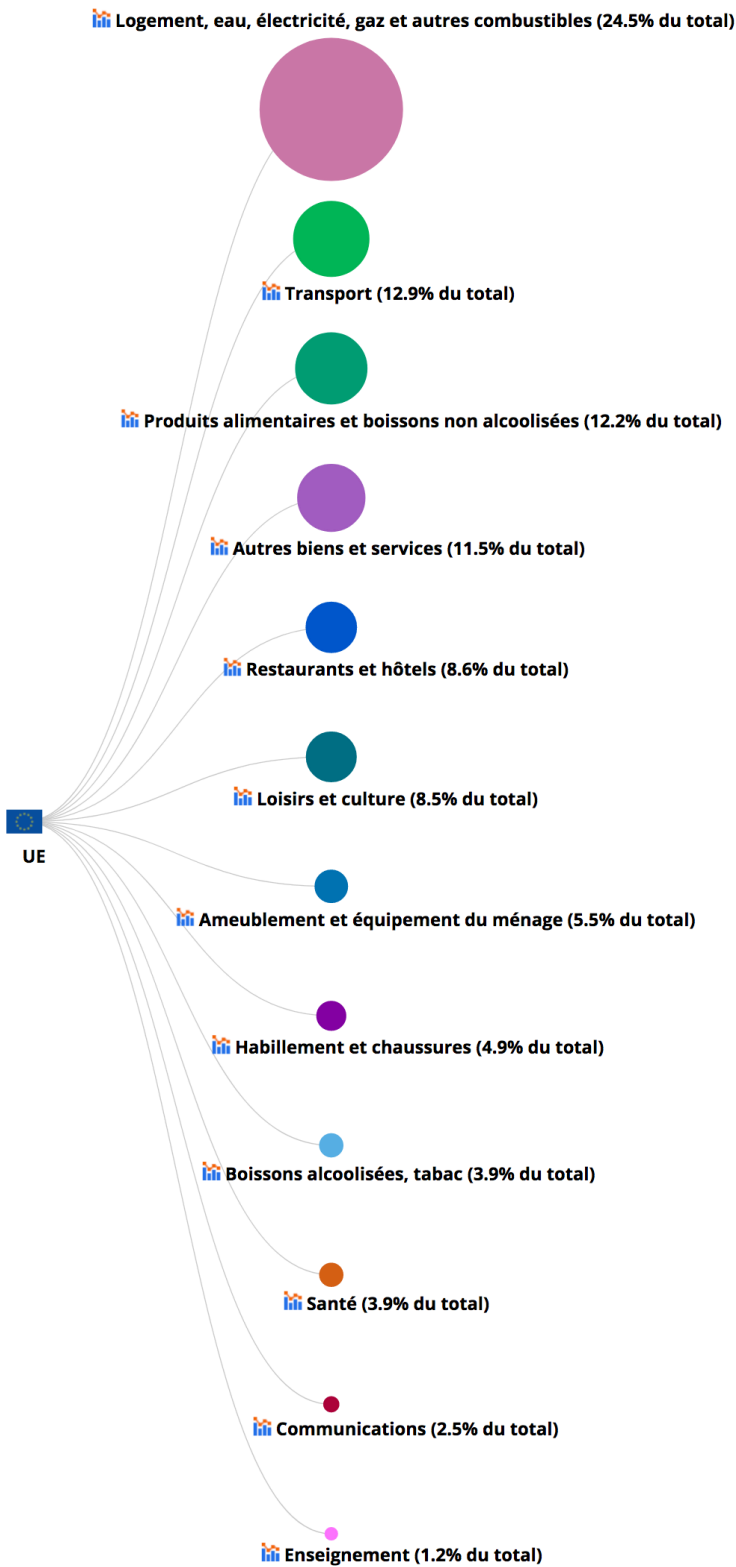
Les niveaux des prix en biens de consommation et en services diffèrent largement d'un État membre à l'autre. En 2017, le Danemark et le Luxembourg affichaient les niveaux de prix les plus élevés (41 % au-dessus de la moyenne de l'UE), suivis de la Suède (35 % au-dessus), de l'Irlande (28 % au-dessus), de la Finlande (23 % au-dessus) et du Royaume-Uni (17 % au-dessus), tandis que les niveaux les plus bas concernent la Bulgarie (56 % en-dessous de la moyenne de l'UE), la Roumanie (52 % en dessous), la Hongrie (42 % en dessous) et la Lituanie (40 % en dessous).

Plus précisément, le Danemark est l'État membre où les prix sont les plus élevés en 2017 dans les «restaurants et hôtels» (51 % au-dessus de la moyenne de l'UE), «l'alimentation» (50 % au-dessus), les «loisirs et la culture» (48 % au-dessus), le «transport» (28 % au-dessus) et l'«équipement domestique» (20 % au-dessus). L'Irlande est l'État le plus cher pour les «boissons alcoolisées et le tabac» (74 % au-dessus), le Luxembourg pour le «logement, l'eau, l'électricité et le gaz» (63 % plus élevé), la Grèce pour «les communications» (54 % de plus) et la Suède pour «les vêtements et chaussures» (34 % au-dessus).



Dépenses des ménages par produits, UE, 2016 (en % de la dépense totale)

Union européenne



[Accéder aux données source : Dépenses globales des ménages par produits \(COICOP\)](#)

2.3 Évolution du marché du logement

Ce chapitre aborde différents aspects du marché du logement : de l'achat à l'évolution des prix en passant par la propriété et l'accessibilité financière.

Taux d'investissement des ménages dans l'UE en baisse depuis 2008

L'investissement des ménages est consacré principalement à l'achat et la rénovation de logements. Le taux d'investissement des ménages, défini comme la part des investissements dans leur revenu disponible, a légèrement diminué dans l'UE entre 2000 et 2016. Entre 2000 et 2004, il est passé d'environ 9 % à près de 10 % entre 2005 et 2008, puis est retombé à 8 % en 2016. Parmi les États membres pour lesquels des données sont disponibles, les taux d'investissement des ménages les plus élevés en 2016 interviennent aux Pays-Bas (11,2 %), au Luxembourg (10,9 %), en Finlande (10,7 %) et en Belgique (10,0 %), et les plus faibles en Lettonie (4,5 %), au Portugal (4,6 %) et en Espagne (4,8 %).

Les prix de l'immobilier ont augmenté de 11 % dans l'UE depuis 2010

Les prix des logements, y compris les achats de maisons et d'appartements neufs et existants, ont considérablement fluctué depuis 2006, avec des taux de croissance annuels dans l'UE d'environ 8 % en 2006 et 2007, suivis d'une baisse de 4 % en 2009 due à la crise financière. Les prix ont recommencé à croître en 2014.

Globalement, entre 2010 et 2017, les prix de l'immobilier ont augmenté de 11 % dans l'UE et de 6 % dans la zone euro. Parmi les États membres, les hausses les plus fortes pendant cette période concernent l'Estonie (+73 %), la Suède (+56 %), l'Autriche (+49 %), la Lettonie (+47 %) et le Luxembourg (+40 %); l'Espagne (-17 %), l'Italie (-15 %) et Chypre (-9 %) enregistrent les plus fortes baisses.

Environ 70 % des citoyens de l'UE sont propriétaires de leur logement

Au sein de l'UE, la part de la population propriétaire de son logement est restée stable, soit environ 70 % sur l'ensemble de la période 2010-2016, et celle des locataires s'élève à environ 30 %. Cette tendance était légèrement différente dans la zone euro, où près des deux tiers de la population était propriétaire et un tiers locataire. Parmi les États membres, les taux de propriété en 2016 varient de 96 % en Roumanie, 90 % en Lituanie et en Croatie à 52 % en Allemagne, 55 % en Autriche, 62 % au Danemark et 63 % au Royaume-Uni.

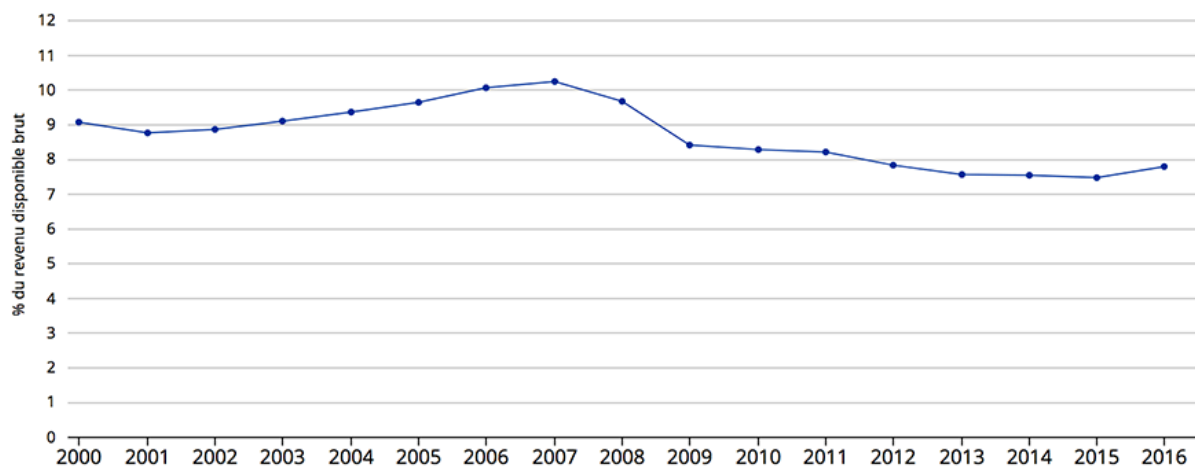
Les dépenses en logement constituent une charge excessive pour plus de 10 % de la population de l'UE

Les dépenses consacrées au logement représentent aujourd'hui une charge excessive pour une partie de la population. En 2016, environ 11 % de la population de l'UE a consacré au moins 40 % de son revenu disponible pour se loger. Il existe des différences significatives entre les États membres qui ont les plus forts taux d'effort en matière de logement en 2016, à savoir la Grèce (41 %), la Bulgarie (21 %), l'Allemagne (16 %) et le Danemark (15 %), et les plus faibles comme à Malte (1 %), à Chypre (3 %) et en Finlande (4 %).

Investissement des ménages

(en % du revenu disponible brut)

Union européenne



Source: Eurostat - [accès aux données](#)

2.4 Grande diversité des taux d'épargne et d'endettement

Taux d'épargne des ménages plutôt stable au sein de l'UE

L'épargne est la part du revenu disponible du ménage qui n'entre pas dans les dépenses finales de consommation. La quantité d'argent que les ménages épargnent peut être mesurée par le taux d'épargne des ménages, qui correspond à la part de leur épargne dans leur revenu disponible.

Le taux d'épargne des ménages de l'UE est resté plutôt stable depuis le début des années 2000, oscillant entre 11 % et 13 %. La tendance est à peu près la même dans la zone euro, mais avec des taux légèrement plus élevés. En 2016, les taux d'épargne les plus élevés sont ceux des ménages du Luxembourg (20 %), de Suède (19 %), d'Allemagne (17 %) et de France (14 %), et les plus faibles ceux de Chypre (-2 %), de Lituanie (0 %), de Lettonie (3 %) et de Pologne (4 %).

Augmentation du taux d'endettement des ménages dans la zone euro

La dette des ménages peut être mesurée par le taux d'endettement par rapport au revenu, soit la dette des ménages divisée par le revenu disponible. Dans la zone euro (données non disponibles pour l'UE), ce taux a augmenté entre 2000 et 2016 : il était de l'ordre de 75 % en 2000 puis a augmenté d'année en année pour atteindre 98 % en 2010, avant de diminuer et s'établir à 93 % en 2016.

Dans tous les États membres pour lesquels des données sont disponibles, le ratio dette/revenu était plus élevé en 2016 qu'en 2000, sauf en Allemagne où il était plus faible. Cependant, dans environ la moitié des États membres, il était plus faible en 2016 que pendant la crise financière. En 2016, les taux varient de 33 % en Bulgarie, 36 % en Lituanie, 38 % en Lettonie et 45 % en Slovaquie à 172 % au Luxembourg, 179 % à Chypre, 213 % aux Pays-Bas et 242 % au Danemark.

mais aussi, hausse du ratio d'actifs financiers des ménages

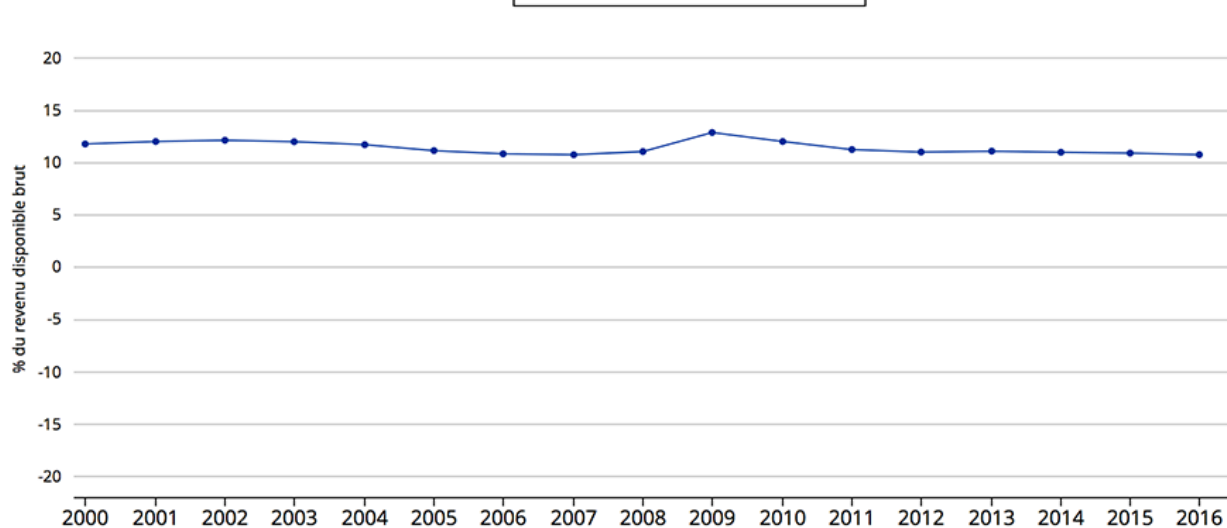
Hormis les logements, une autre composante de la richesse des ménages est leur actif financier (actions, obligations, dépôts...). Le ratio d'actif net sur le revenu des ménages représente leur accumulation d'actifs financiers, après déduction de leur passif, en proportion de leur revenu annuel. Ce ratio ne tient pas compte des actifs non financiers tels que les logements.

Après avoir fluctué autour de 200 % dans la zone euro depuis 2000, le ratio a augmenté continuellement à partir de 2011 pour atteindre près de 240 % en 2016. Le taux varie considérablement entre les États membres, allant de 68 % en Slovaquie, 97 % en Lituanie, 107 % en Pologne et 115 % en Slovaquie à 355 % au Royaume-Uni, 376 % en Suède, 418 % aux Pays-Bas et 435 % en Belgique.

Epargne des ménages

(en % du revenu disponible brut)

Union européenne



Source: Eurostat - accès aux données



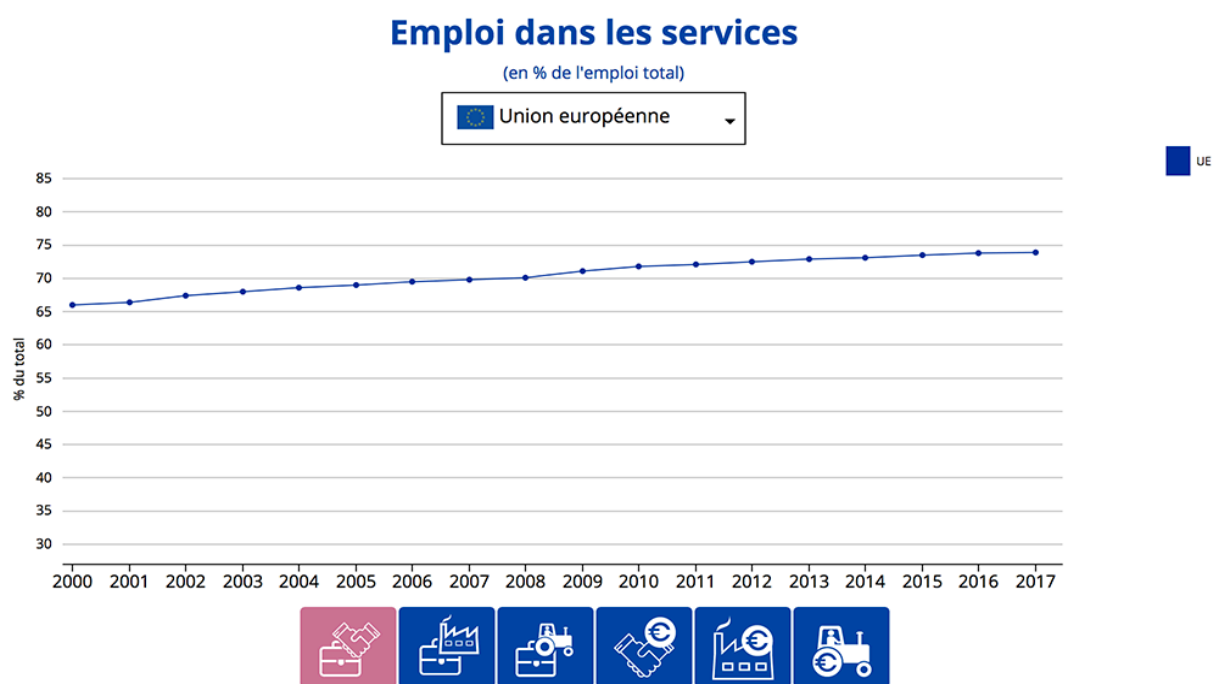
3. ACTIVITÉ COMMERCIALE ET INVESTISSEMENT

3.1 Trois emplois sur quatre dans les services

Le passage à une économie de services est une tendance à long terme déjà observée au sein de l'UE dans la seconde moitié du vingtième siècle. En 2017, l'emploi dans les services représente 74 % de l'emploi total dans l'UE contre 66 % en 2000, dans l'industrie il est passé de 26 % en 2000 à 22 % en 2017 et il a diminué de moitié dans l'agriculture, passant de 8 % à 4 %. En 2017, les services ont ainsi généré 73 % de la valeur ajoutée totale, l'industrie 25 % et l'agriculture 2 %.

Les activités de services détaillées qui ont enregistré les plus fortes augmentations en part d'emploi depuis 2000 dans l'UE sont «l'hébergement et les services de restauration», «les activités de soins résidentiels», «les activités de santé humaine», «les activités juridiques et comptables», «les activités d'emploi au sein des activités de services administratifs et de soutien», «le commerce de détail» ainsi que «les activités de conseil en informatique, de programmation et de service d'information», tandis que la part de l'emploi dans les «services financiers» a légèrement diminué.

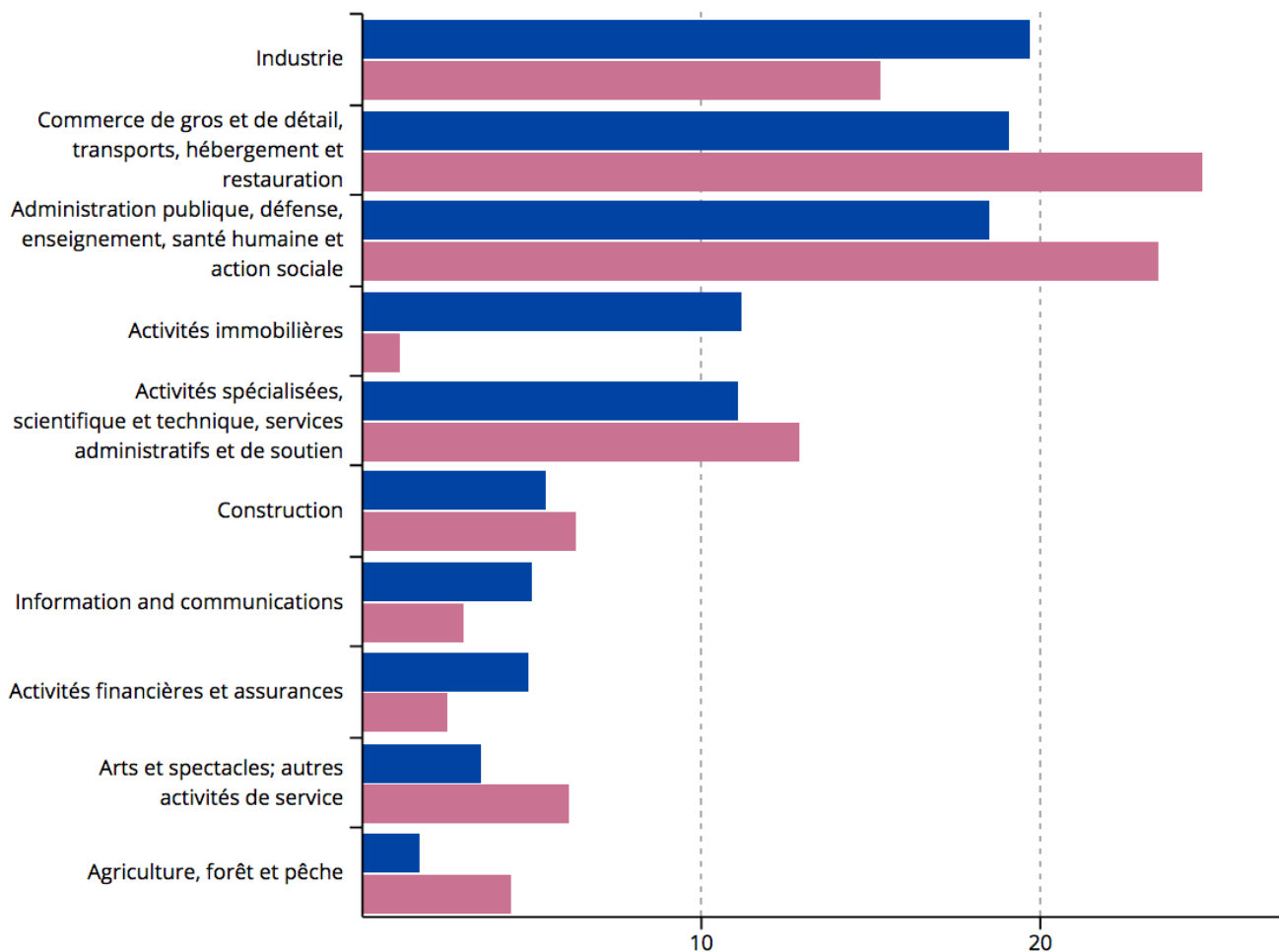
Parmi les États membres, la part de l'emploi agricole en 2017 culmine en Roumanie (24 % de l'emploi total), en Bulgarie (19 %), en Grèce (11 %) et en Pologne (10 %), tandis que les parts les plus élevées pour l'emploi industriel sont observées en République tchèque (36 %), en Slovaquie et en Pologne (31 %) et en Roumanie (30 %). Les activités de services représentent au moins 80 % de l'emploi total aux Pays-Bas, au Royaume-Uni, en Belgique, à Malte, en France, au Danemark, à Chypre et au Luxembourg.



Valeur ajoutée brute et emploi par activité détaillée

(en % du total), 2017

Union européenne ▼



Valeur ajoutée brute (VAB) ▼ Emploi ◆

3.2 Un tiers de l'emploi généré par les grandes entreprises

Seules 0,2 % des entreprises de l'UE sont des grandes entreprises

Au sein de l'UE en 2015, il y avait au total 23,5 millions d'entreprises non financières, dont 98,7 % de petites entreprises (0 à 49 salariés), 1,0 % de moyennes entreprises (50 à 249 salariés) et seulement 0,2 % de grandes entreprises (250 salariés ou plus). Les petites entreprises de moins de 10 salariés représentent 93 % du nombre total d'entreprises. Parmi les États membres, la part des petites, moyennes et grandes entreprises était identique en 2015.

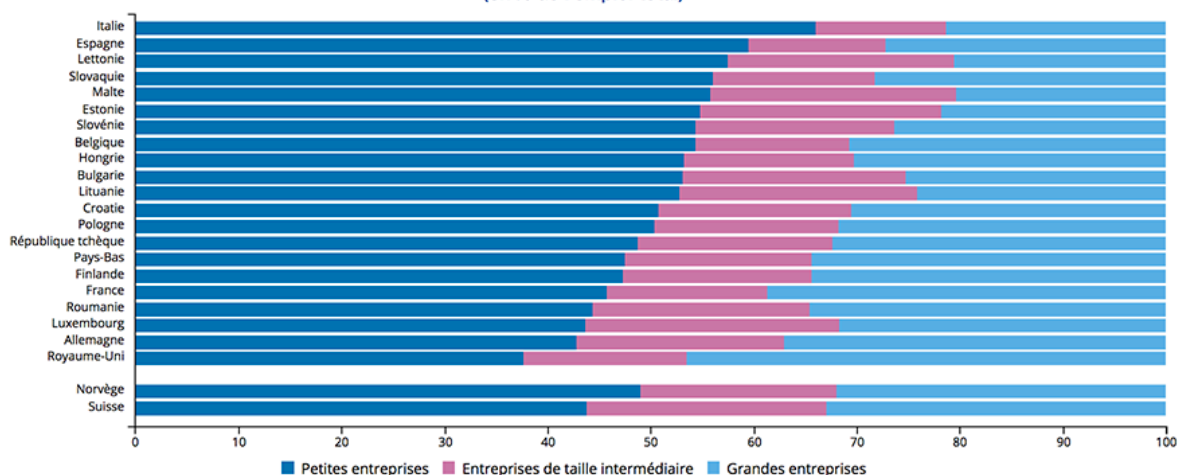
mais elles génèrent 33 % de l'emploi et 44 % de la valeur ajoutée totale

Toutefois, en nombre d'emplois, dans l'UE, ces proportions changent considérablement : en 2015, les petites entreprises emploient environ la moitié des personnes en emploi, les moyennes entreprises 17 % et les grandes entreprises un tiers. Parmi les États membres, les plus grandes proportions d'emplois dans les petites entreprises se trouvent en Italie (66 %), au Portugal (62 %) et en Espagne (60 %), et pour les moyennes entreprises au Luxembourg (25 %), à Malte (24 %), en Estonie et en Lituanie (toutes deux 23 %). Pour les grandes entreprises, les proportions les plus élevées se situent au Royaume-Uni (47 %), en France (39 %) et en Allemagne (37 %).

En outre, 38 % de la valeur ajoutée proviennent des petites entreprises, 19 % des moyennes entreprises et 44 % des grandes entreprises. Ces proportions varient selon les États membres pour lesquels des données sont disponibles. En 2015, la plus grande part de la valeur ajoutée générée par les petites entreprises a été enregistrée à Malte (59 %), en Italie (50 %) et en Estonie (49 %), elle est la plus élevée dans les moyennes entreprises de Lituanie (28 %), de Lettonie (27 %) et d'Estonie (26 %). Les proportions les plus élevées pour les grandes entreprises concernent le Royaume-Uni (50 %), la Pologne (49 %) et la Roumanie (48 %).

Nombre de personnes employées par classe de taille des entreprises, 2015

(en % de l'emploi total)



Trier par Petites Intermédiaire Grandes



Source: Eurostat - accès aux données

3.3 Taux d'investissement et taux de marge relativement stables

Le taux d'investissement des entreprises non financières (hors secteur financier) est un indicateur clé pour un secteur d'activité car il fait apparaître les investissements des entreprises en part de leur valeur ajoutée brute. Tant dans l'UE que dans la zone euro, le taux d'investissement est resté relativement stable, aux alentours de 24 %, entre 2000 et 2008. Il est ensuite passé à 21 % en 2009 et 2010 en raison de la crise financière, avant d'augmenter lentement pour atteindre 23 % en 2016.

En 2016, parmi les États membres, les entreprises d'Irlande ont les taux d'investissement les plus élevés (39 %), suivi de celles de la République tchèque (29 %), de la Slovaquie (28 %), de la Suède et de l'Espagne (tous deux 27 %). Les taux les plus bas se situent au Royaume-Uni et aux Pays-Bas (17 %), en Grèce et en Lituanie (toutes deux 18 %).

Le taux de marge des entreprises non financières, c'est-à-dire l'excédent brut d'exploitation des entreprises en tant que part de leur valeur ajoutée brute, est un indicateur de la rentabilité des entreprises. Ce taux est resté assez stable dans l'UE, oscillant autour de 40 % entre 2000 et 2016.

En 2016, c'est en Irlande que la participation des entreprises est la plus forte (72 %), suivie par la Grèce (52 %), la République tchèque et la Lituanie (toutes deux à 50 %). Les taux les plus bas se situent en France (32 %), au Luxembourg, au Royaume-Uni et en Slovénie (tous 35 %).

Un endettement réduit

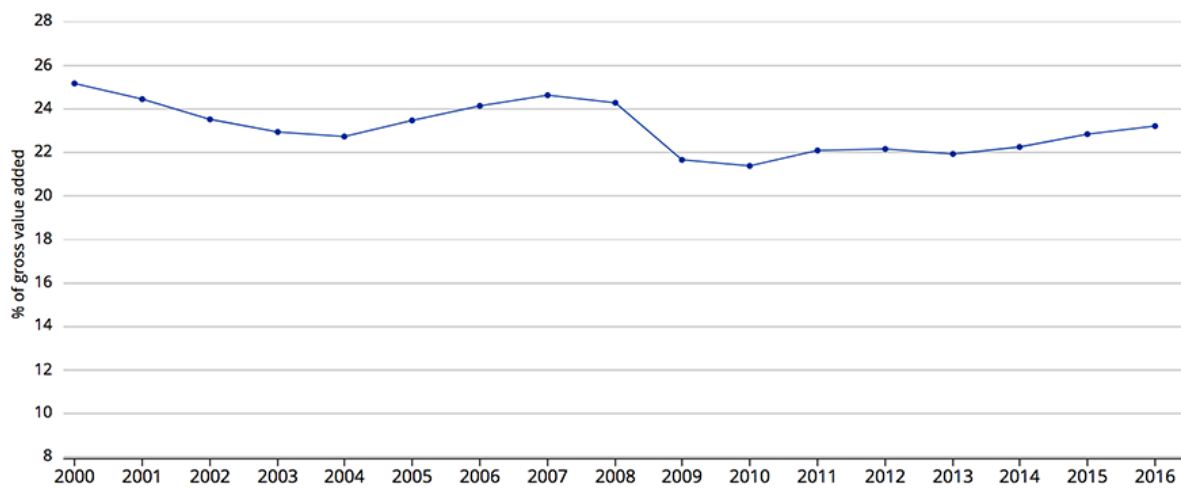
Le ratio dette nette/revenu des entreprises non financières révèle les passifs au sein du secteur d'activité. Il est calculé comme un passif diminué des actifs rapporté au revenu net des entrepreneurs. Ce taux, qui était de 324 % dans l'UE en 2004, a atteint un pic de 409 % en 2009 avant de diminuer pour atteindre 286 % en 2016.

Le ratio dette/revenu est très différent entre les États membres pour lesquels des données sont disponibles, allant de 52 % au Luxembourg, 157 % en Estonie, 158 % au Danemark et 176 % aux Pays-Bas à 757 % en Grèce, 612 % au Portugal, 587 % en Italie et 512 % en Slovénie.

Investissement des entreprises

(en % de la valeur ajoutée brute)

Union européenne



Source: Eurostat - [accès aux données](#)

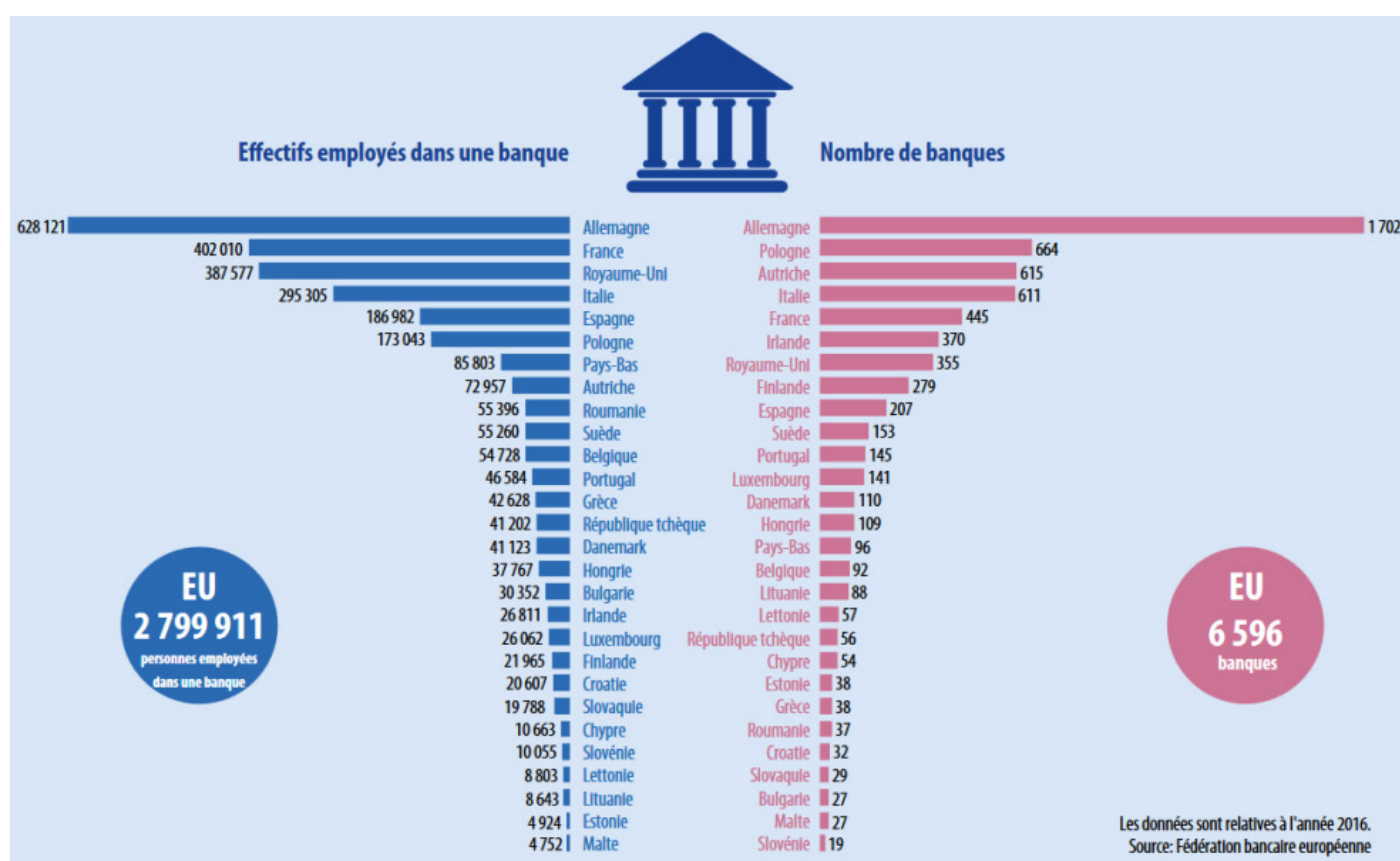
UE

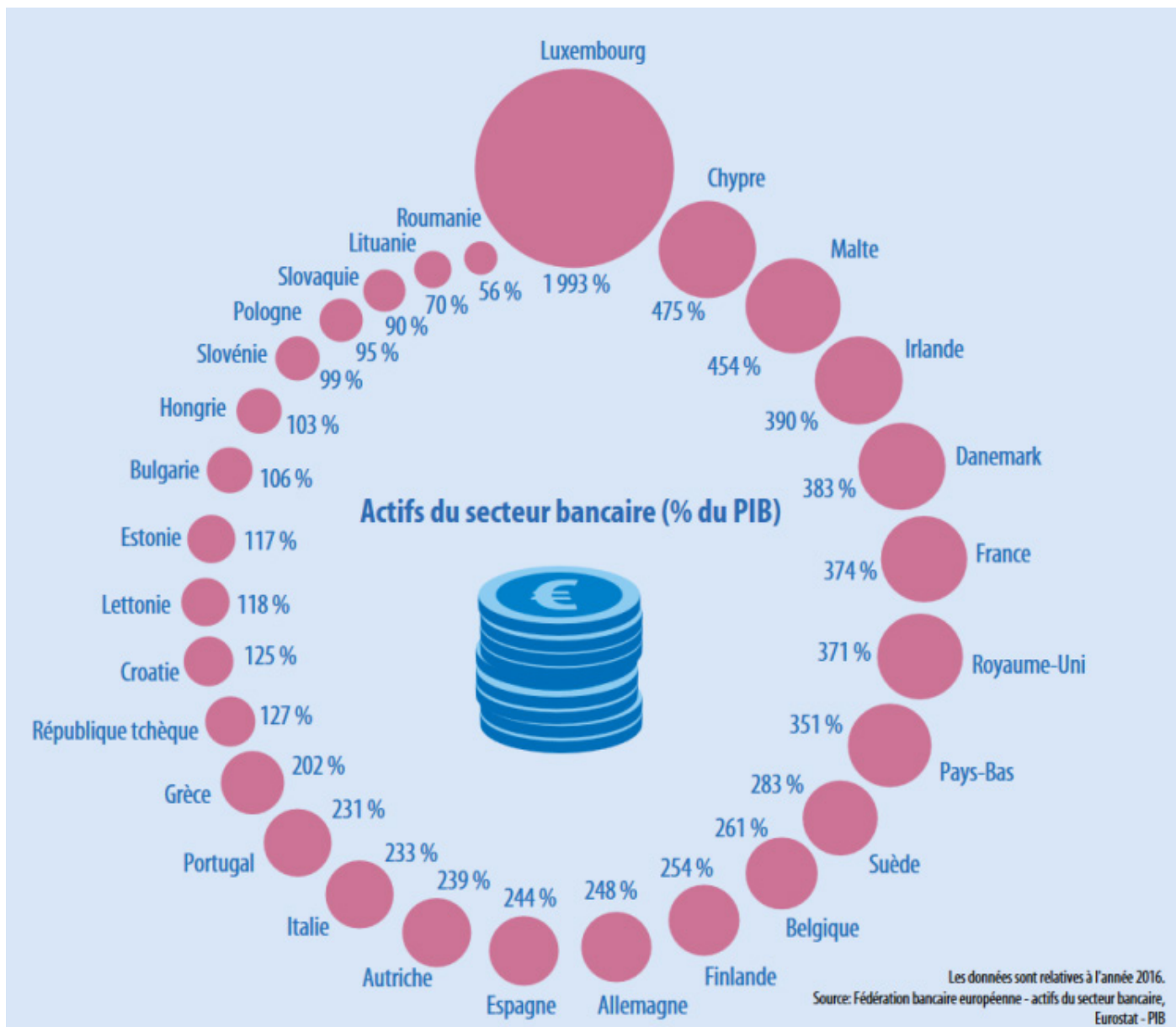
3.4 Diminution du nombre de banques

Contrairement aux autres parties de ce chapitre, qui se concentrent sur les activités non financières, on s'intéresse ici au secteur bancaire. Depuis 2008, le nombre de banques au sein de l'UE n'a cessé de diminuer à la suite de fusions. En 2016, l'UE comptait 6 596 banques, soit une baisse de 23 % par rapport à 2008. En 2016, l'Allemagne est l'État membre qui compte le plus grand nombre de banques (26 % du total de l'UE), suivi par la Pologne (10 %), l'Autriche et l'Italie (9 %), plus de la moitié des banques de l'UE étant implantées dans ces quatre États membres.

Dans l'UE, 2,8 millions de personnes sont employées dans le secteur bancaire en 2016. L'Allemagne occupe le plus grand nombre de personnes dans ce secteur (22 % du total de l'UE), suivie par la France et le Royaume-Uni (tous deux 14 %) et l'Italie (11 %).

Les actifs du secteur bancaire au sein de l'UE ont atteint 43 200 milliards d'euros en 2016, soit 290 % du PIB de l'UE. Le Royaume-Uni est l'État membre ayant le plus d'actifs bancaires (8 900 milliards d'euros, 371 % de son PIB), suivi par la France (8 300 milliards d'euros, 374 % de son PIB), l'Allemagne (7 800 milliards d'euros, 248 % de son PIB) et l'Italie (3 900 milliards d'euros, 233 % de son PIB). Les actifs bancaires en pourcentage du PIB culminent au Luxembourg (1 993 %), à Chypre (475 %), à Malte (454 %), en Irlande (390 %) et au Danemark (383 %). Pour plus d'informations, voir: Fédération bancaire européenne.







4. RECETTES ET DÉPENSES PUBLIQUES

4.1 La part des recettes publiques dans le PIB est quasi stable depuis 2012

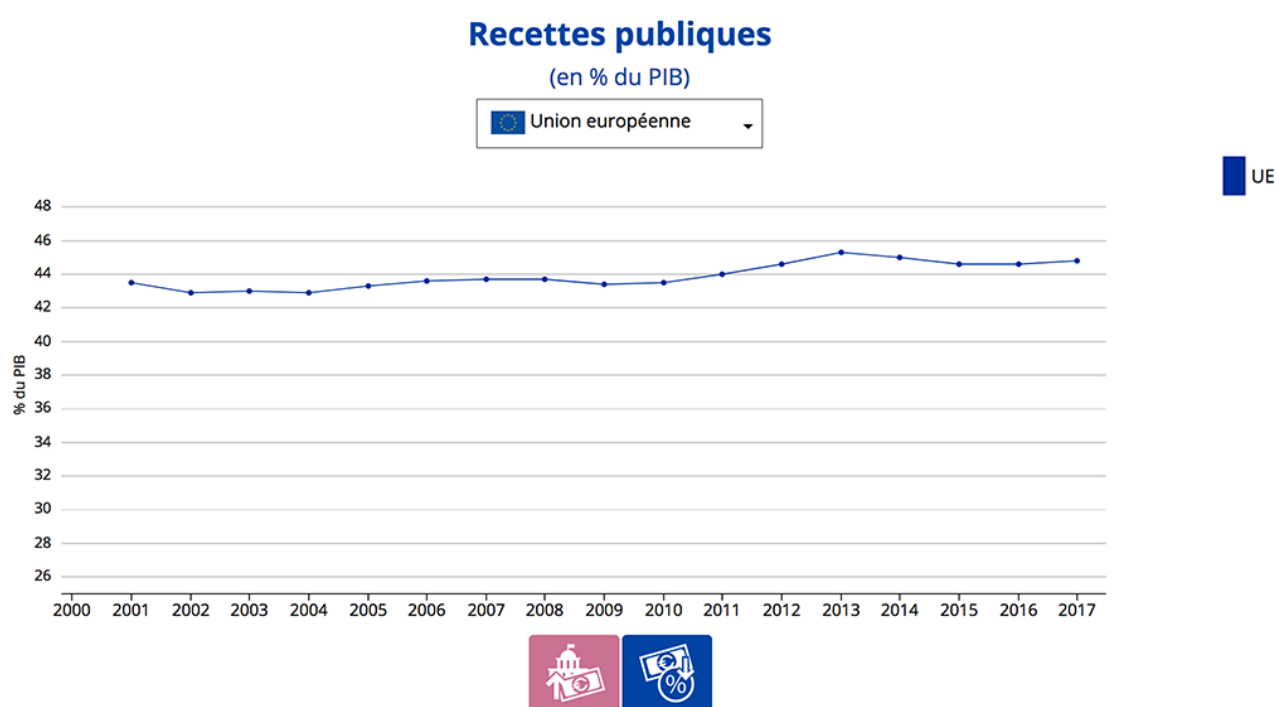
L'ensemble du secteur public comprend toutes les administrations centrales, nationales et locales ainsi que la sécurité sociale. Les recettes publiques, exprimées en pourcentage du PIB, ont légèrement augmenté au sein de l'UE, passant de 43 % au début du millénaire à 45 % en 2012. Depuis, le ratio est resté stable.

En 2017, les ratios les plus élevés parmi les États membres ont été observés en France (54 %), en Finlande et au Danemark (53 %), en Belgique (51 %) et en Suède (50 %), et le plus faible en Irlande (26 %), en Roumanie (31 %), en Lituanie (34 %), en Bulgarie (36 %).

Une pression fiscale parmi les plus élevées en France, au Danemark et en Belgique

Une grande partie des recettes publiques provient des impôts et des cotisations sociales, qui représentaient 90 % du total des recettes publiques dans l'UE en 2016. Les recettes fiscales et sociales en part du PIB, qui reflètent la pression fiscale d'un pays, ont légèrement augmenté depuis le début du millénaire, passant de 38 % en 2002 à 40 % en 2013, avant de se stabiliser.

Parmi les États membres, la pression fiscale la plus élevée en 2016 a été observée en France et au Danemark (47 % du PIB pour les deux) et en Belgique (46 %), et la plus faible en Irlande (24 %), en Roumanie (26 %) et en Bulgarie (29 %).



Source: Eurostat - accès aux données

4.2 Une part des dépenses publiques dans le PIB en baisse depuis 2010

La part des dépenses publiques, exprimée en pourcentage du PIB, est moins stable que celle des recettes publiques. Entre 2001 et 2008, les dépenses publiques dans l'UE se situaient entre 45 % et 46 % du PIB. En 2009 et 2010, le taux a fortement augmenté pour atteindre un pic de 50 %, en raison de la crise financière. Depuis lors, le taux a diminué progressivement pour atteindre 46 % en 2017.

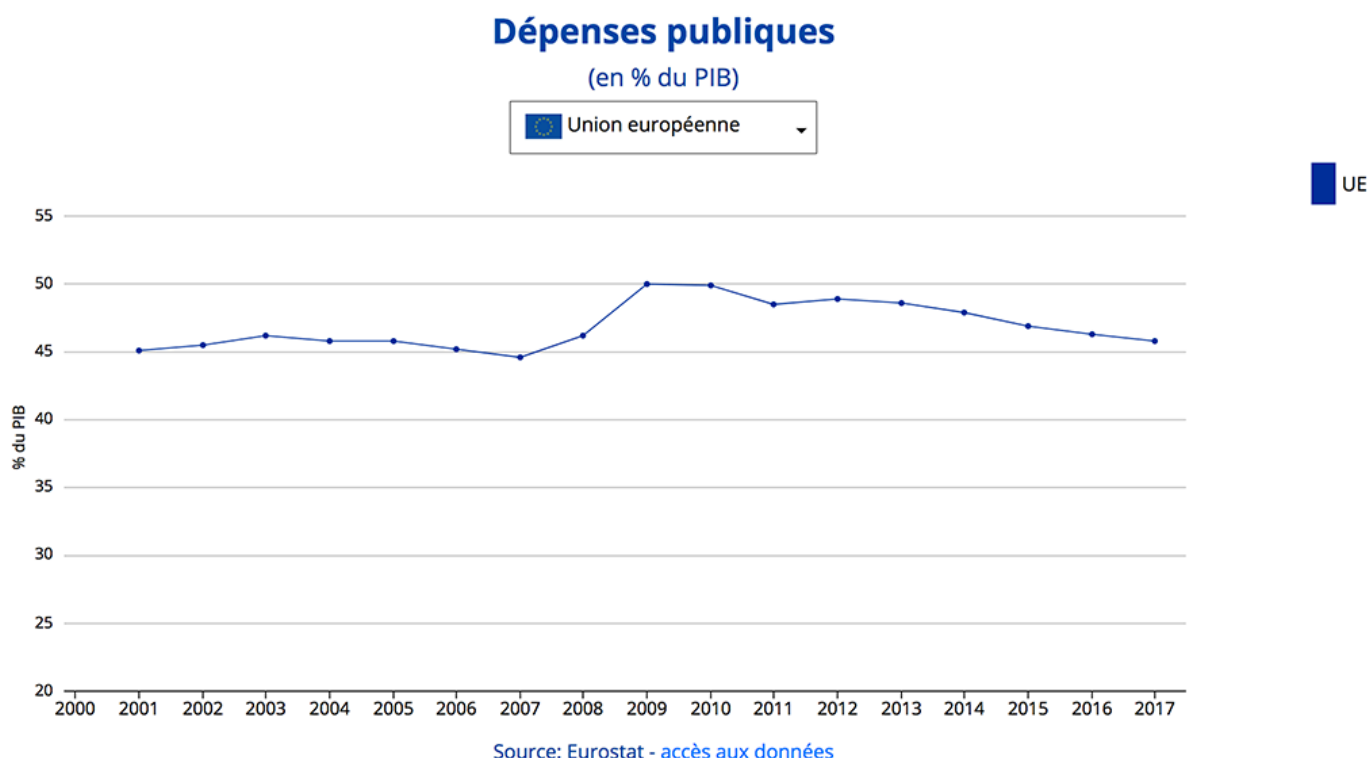
En 2017, la part la plus élevée des dépenses publiques par rapport au PIB concerne la France (57 %), la Finlande (54 %), la Belgique et le Danemark (52 %), et la plus faible l'Irlande (26 %), la Roumanie et la Lituanie (toutes deux 33 %) et la Bulgarie (35 %).

Des dépenses publiques majoritairement consacrées à la protection sociale

Comment les gouvernements utilisent-ils leurs recettes ? En 2016, la majeure partie des dépenses publiques de l'UE a été consacrée à la protection sociale (41 % des dépenses totales), suivis de la santé (15 %), des services publics généraux (13 %), de l'éducation (10 %) et des affaires économiques (9 %), ces postes représentant près de 90 % des dépenses publiques de l'UE.

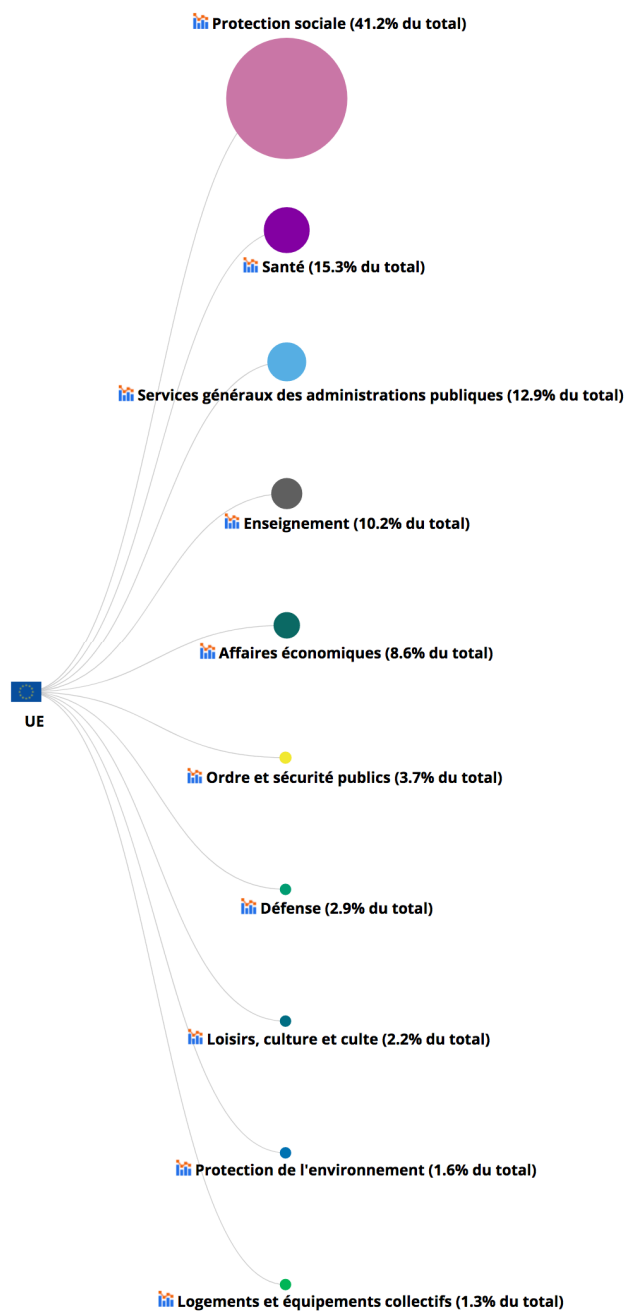
La protection sociale occupe la part la plus importante des dépenses publiques dans tous les États membres. En 2016, les parts les plus fortes sont observées en Finlande (46 %), au Danemark et en Allemagne (44 %), et les plus faibles en Hongrie, en République tchèque et en Croatie (31 %).

Jetez un œil à l'outil interactif à droite si vous souhaitez en savoir plus sur l'utilisation des recettes publiques dans votre pays !



Dépenses publiques par fonction UE, 2016 (en % de la dépense totale)

Union européenne en % du total



4.3 Une forte hausse de la dette publique

La différence entre les recettes et les dépenses publiques révèle soit un excédent, soit un déficit pour le pays. Aux termes du Pacte de stabilité et de croissance de l'UE issu du Traité de Maastricht, les États membres se sont engagés à maintenir leur déficit et leur dette en dessous de certaines limites: le déficit public d'un État membre ne devrait pas dépasser 3 % de son PIB, tandis que sa dette ne devrait pas dépasser 60 % du PIB. Si un État membre ne respecte pas ces limites, ce que l'on appelle une procédure de déficit excessif (PDE) peut être lancée.

La part du déficit public dans le PIB de l'UE diminue régulièrement depuis 2009

L'UE enregistre un déficit public annuel depuis le début du millénaire. Toutefois, après avoir atteint un maximum supérieur à -6 % du PIB en 2009 et 2010, la part du déficit public a diminué régulièrement pour s'établir à -1 % du PIB en 2017.

En 2017, la situation entre les États membres est contrastée, avec un peu plus de la moitié d'entre eux qui présentent un déficit et les autres un excédent. Les principaux déficits publics ont été observés en Espagne (-3,1 %), au Portugal (-3,0 %), en Roumanie (-2,9 %) et en France (-2,6 %), et les plus importants excédents à Malte (+3,9 %), à Chypre (+1,8 %), en République tchèque (+1,6 %) et au Luxembourg (+1,5 %).

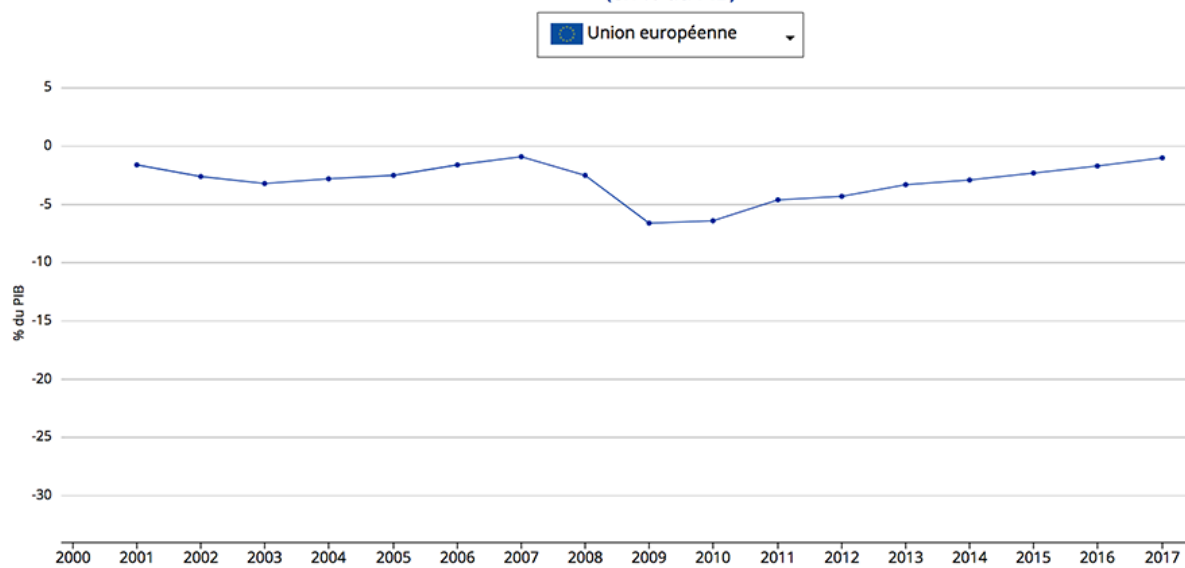
Le taux d'endettement des États de l'UE diminue depuis 2015

Après avoir été relativement stable autour de 60 % du PIB de 2000 à 2008, le taux d'endettement des États membres de l'UE a fortement augmenté pour atteindre 73 % en 2009, après la crise financière. Le taux d'endettement continue d'augmenter jusqu'en 2014 pour atteindre 87 %. Depuis, il n'a cessé de diminuer et se situe à 82 % en 2017. Il convient de noter que les gouvernements centraux représentent plus de 80 % de la dette publique de l'UE.

Parmi les États membres, les taux d'endettement publics les plus élevés en 2017 touchent la Grèce (178,6 %), l'Italie (131,8 %), le Portugal (125,7 %) et la Belgique (103,1 %), et les plus faibles l'Estonie (9,0 %), le Luxembourg (23,0 %), la Bulgarie (25,4 %) et la République tchèque (34,6 %).

Déficit / excédent public

(en % du PIB)



UE



Source: Eurostat - accès aux données

4.4 La part de l'emploi public reste stable

L'emploi public comprend des fonctionnaires et d'autres agents du service public (au niveau national, régional et local) ainsi que les forces armées. Les emplois relevant du secteur public varient d'un État membre à l'autre, car, par exemple, les emplois dans l'éducation ou la santé font partie de l'emploi public dans certains pays, mais pas dans d'autres. La part de l'emploi public au sein de l'UE est resté quasi stable, se situant entre 15 % et 17 % de l'emploi total depuis 2000, soit 16 % en 2016. Parmi les États membres pour lesquels des données sont disponibles, les baisses les plus importantes entre 2000 et 2016 ont été observées en Slovaquie, au Royaume-Uni et en Italie, et les plus fortes augmentations en Roumanie, Hongrie et Slovénie.

En 2016, la proportion de personnes employées dans le secteur public varie entre les États membres, avec les proportions les plus élevées en Suède (29 % de l'emploi total), au Danemark (28 %), en Finlande (25 %), en Estonie (23 %), en Lituanie, en France et en Hongrie (22 % pour 2015 dans les trois pays) et les plus faibles en Allemagne (10 %), au Luxembourg (12 %), aux Pays-Bas (13 %), en Italie (14 %), au Portugal, en Irlande et en Espagne (15 % dans les trois pays)

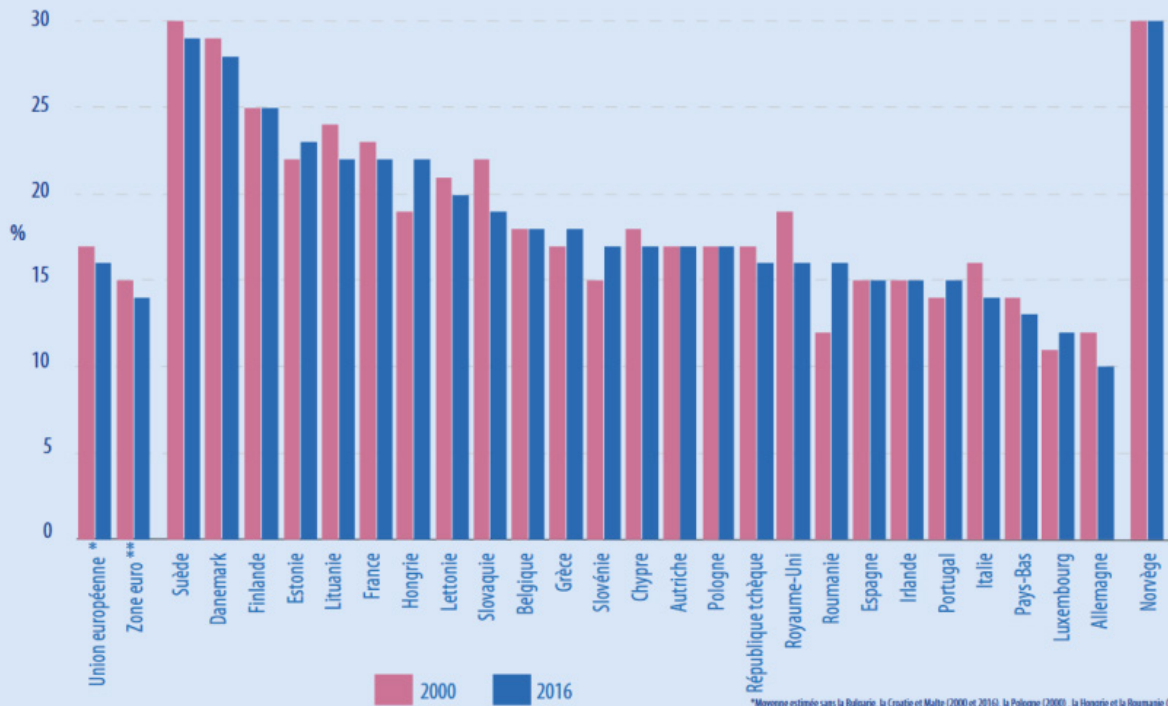
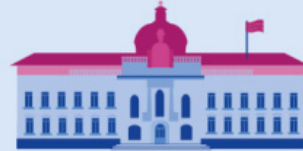
Un revenu brut mensuel de 2 600 euros dans l'administration publique de l'UE en 2014

En 2014, le revenu brut moyen mensuel dans l'administration publique et la défense (hors secteur de la santé publique et de l'éducation) dans l'UE s'élevait à 2 600 euros. Hors secteur public, les revenus moyens les plus élevés concernent les «activités financières et d'assurance» (3 800 euros), «l'information et la communication» les «activités professionnelles et techniques» (3 500 euros). L'«hébergement et la restauration» (1 700 euros), les «activités de services administratifs et de soutien» (2 000 euros), «l'approvisionnement en eau, l'assainissement, la gestion des déchets» (2 100 euros) et «le commerce de gros et de détail» (2 200 euros) pratiquent les revenus les plus faibles.

En 2014, les revenus bruts mensuels les plus élevés dans l'administration publique et de défense (hors secteur de la santé publique et de l'éducation) sont pratiqués au Danemark (4 500 euros), en Irlande (4 300 euros), en Suède (3 700 euros) et aux Pays-Bas (3 600 euros), et les plus faibles en Bulgarie (500 euros), en Roumanie (600 euros) et en Hongrie (700 euros).

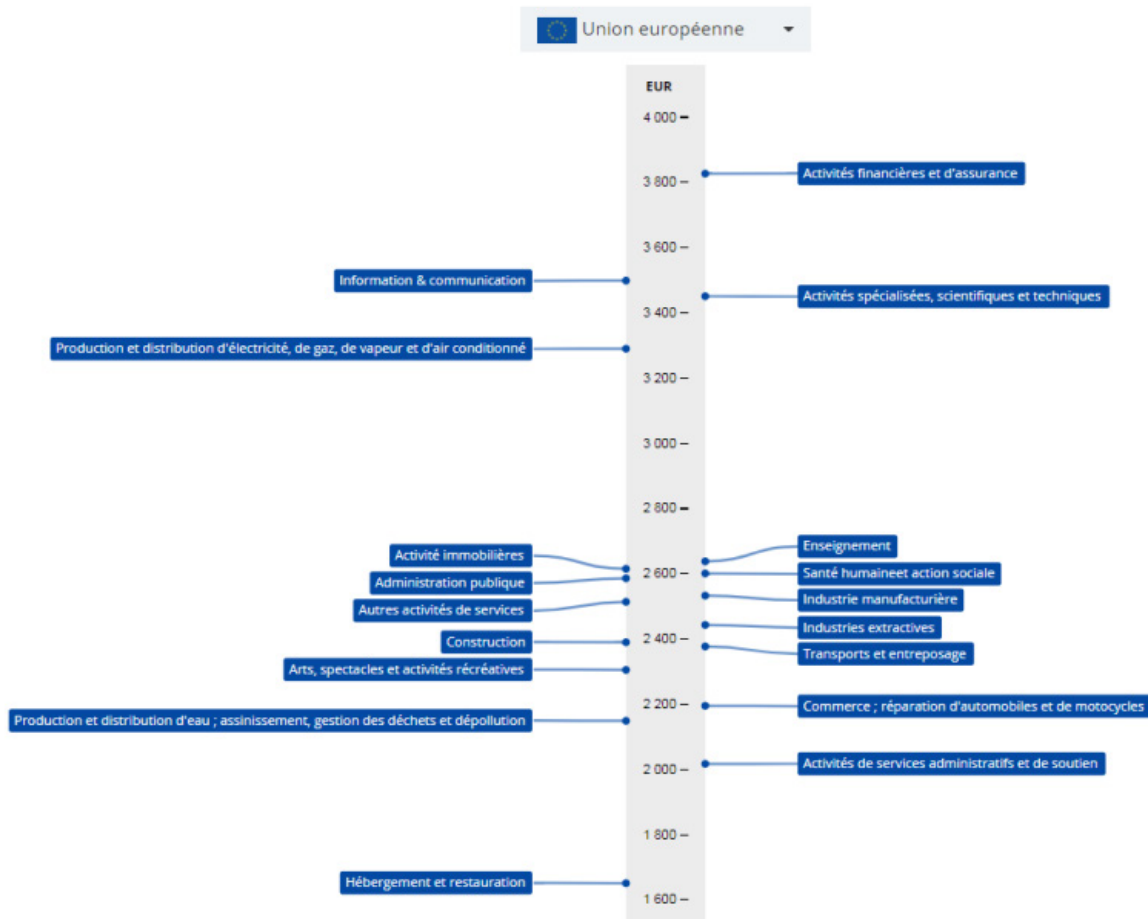
En comparant ces résultats aux niveaux du pouvoir d'achat (i.e. après élimination des écarts de prix entre pays), la tendance est quelque peu différente : l'Irlande affiche alors les résultats les plus élevés, suivie par l'Allemagne, les Pays-Bas et le Danemark. Pour les pays affichant les résultats les plus bas, le classement est le même que pour les revenus.

Emploi public (en % de l'emploi total)



*Moyenne estimée sans la Bulgarie, la Croatie et Malte (2000 et 2016), la Pologne (2000), la Hongrie et la Roumanie (2016).
 **Moyenne estimée sans Malte (2000 et 2016).
 Bulgarie, Croatie, Malte : données non disponibles.
 Hongrie, Roumanie : données relatives à l'année 2015.
 Pologne : donnée la plus ancienne relative à l'année 2009.
 Source: Eurostat

Revenus mensuels moyens par activité, 2014



INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

L'économie européenne depuis le début du millénaire - un portrait statistique est une publication numérique publiée par Eurostat, l'office statistique des Communautés européennes.

Informations concernant les données

Le texte fait référence aux données disponibles en juin 2018

Contact

Si vous avez des questions concernant les données, veuillez contacter Eurostat Support Utilisateur.

Identifiants de la publication numérique

Numéro catalogue : KS-03-18-014-EN-Q

ISBN 978-92-79-87719-3

Doi : 10.2785/90727

Version française : la traduction de la publication a été faite par l'INSEE

© Union européenne, 2018

Droits d'auteur de couverture : © Anton_Ivanov / Shutterstock.com 287390381